

REPUBLIC DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU KOUNG KHI

ARRONDISSEMENT DE DJEBEM

COMMUNE DE DEMDENG

SECRETARIAT GENERAL

SIGAMP



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

WEST REGION

KOUNG-KHI DIVISION

DJEBEM SUBDIVISION

DEMDENG COUNCIL

GENERAL SECRETARY

SIGAMP

DECISION

N° 001 /D/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2023 DU 13 Avril 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
 COMMANDÉE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/ SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2023
 DU 07/03/2023 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CASE D'ASTREINTE A DEMDENG DANS
 L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST: PHASE 2 (EN
 PROCEDURE D'URGENCE).

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEMDENG,

- Vu la constitution ;
 Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
 Vu le Décret N° N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
 Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 L'Arrêté N° 000113 /A/MINDEVEL du 24 Juin 2021 constatant l'élection du Maire à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal du 10 Juin 2021 dans la Commune de Demdeng, Départemental de Koungh-Khi, Région de l'Ouest ;
 Vu La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
 Vu La circulaire N° 00000192/C/MINFI du 06 Janvier 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023.
 Considérant L'Appel d'Offres National Ouvert dont la référence et l'objet sont mentionnés ci-dessus ;
 Considérant Le Rapport d'Analyse du 10 Avril 2023 et le Procès-Verbal N° 07 du 11 Avril 2023 relatif à l'Examen du Rapport d'analyse et à la proposition d'attribution.

DECIDE:

Article 1^{er} : La Lettre commande, objet de l'Appel d'offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuée à l'entreprise **ETS BECAM ET TP BP : 579 BAFOUSSAM Tél : 659 17 11 08** pour un **montant TTC de 8 862 345** (Huit millions huit cent soixante-deux mille trois cent quarante-cinq) **FCFA** pour un délai d'exécution de Trois (03) Mois.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

DEMDENG, LE 13 AVR 2023
 LE MAIRE, AUTORITE CONTRACTANTE

AMPLIATIONS :

- DD MINMAP/KK
- PDT/CIPMP-DDG
- ARMP/OUEST
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES.



Paul François Mbouda